

Politique environnementale

MCA Recycling est une entreprise qui s'appuie aujourd'hui sur plus de 15 ans d'expérience dans la gestion des déchets et la mise en place de système de tri sélectif.

Dans le souci de préserver l'environnement pour les générations futures, MCA Recycling ainsi que chacun de ses employés s'engagent, au-delà de la législation environnementale en vigueur, à diminuer l'impact de ses activités sur l'environnement de façon continue et à prévenir toute forme de pollution. Cet engagement consiste à :

- 1) **Gérer rigoureusement l'énergie grâce aux actions suivantes :**
 - Isolation du bâtiment
 - Réduction des consommations à la base
 - Sensibilisation du personnel aux économies d'énergie
 - Choix des équipements en fonction de leur profil énergétique
- 2) **Optimiser les tournées :**
 - Suivi des consommations de carburant
- 3) **Diminuer le volume de déchets envoyés à l'incinération :**
 - Amélioration de la sensibilisation au tri sélectif chez nos clients
 - Production d'outils de tri sélectif adaptés aux besoins de nos clients et aux nouvelles législations
 - Evaluation du bénéfice environnemental du tri effectué par les clients
 - Recherche de nouvelles filières de recyclage
- 4) **Utiliser des consommables en fonction de leur impact environnemental :**
 - Nous voulons favoriser les achats de matériels de bureau écologiques et les produits de nettoyage et d'entretien écologiques
- 5) **Mettre en place un contrôle environnemental interne efficace :**
 - Avec l'implication du personnel de l'entreprise, nous vérifions régulièrement que tous les moyens nécessaires sont mis en œuvre pour la réalisation de notre politique
- 6) **Devenir un modèle en gestion environnementale pour nos clients et nos partenaires :**
 - Nous voulons entretenir un dialogue permanent et transparent avec nos clients et nos fournisseurs pour trouver des solutions innovantes et durables.

Le 30 septembre 2013 à Forest,



Marc Pickard



Jérôme Pickard